



**Sous le Patronage
de Monsieur le Ministre de la Santé Publique
et en partenariat avec
la Société Tunisienne de Gynécologie-Obstétrique**

Prix Bayer Schering Pharma En Gynécologie-Obstétrique 2009

**Date limite de dépôt des dossiers
de candidature
le 12 Octobre 2009**

Informations : www.stgo.org.tn / Tél : 22 355 590

Dépôts des dossiers de candidature :

**Laboratoires Bayer Shering Pharma, immeuble El Mansoura 2,
rue du Lac Loch'Ness, les Berges du Lac, 1053 Tunis**

Prix Bayer Schering Pharma en Gynécologie

Obstétrique 2009

Les conditions de participation et d'attribution du prix Bayer Schering Pharma en Gynécologie Obstétrique ont été fixées comme suit, en collaboration avec la Société Tunisienne de Gynécologie Obstétrique ((S.T.G.O.) :

1- le prix Bayer Schering Pharma en Gynécologie Obstétrique est organisé en collaboration avec la S.T.G.O. et de ce fait, ne peuvent participer à ce prix que les membres de la S.T.G.O.

Ce prix est annuel et sera remis aux lauréats en marge du Congrès National de la S.T.G.O., lors de la séance d'inauguration officielle, au cours d'une cérémonie organisée par les Laboratoires Bayer Schering Pharma sous le patronage de Monsieur le Ministre de la santé publique.

2 – Ce prix sera attribué aux 3 premiers lauréats :

1^{er} prix : 3 000 d.

2^{ème} prix : 2 000 d.

3^{ème} prix : 1 000 d.

3 – Ne seront admis à participer à ce prix que les travaux menés par des équipes tunisiennes et ayant fait l'objet d'une publication scientifique dans une revue médicale.

Tous les autres travaux sous forme de communication orale, poster, thèse, etc... ne seront pas retenus.

Ces travaux scientifiques doivent être récents, publiés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année qui précède.

4 – Les candidats participants à ce prix doivent adresser leurs publications en dix exemplaires au bureau d'ordre des Laboratoires Bayer Schering Pharma, Immeuble El mansoura 2, rue du lac Loch Ness, les berges du lac 1053, Tunis ; dans une enveloppe fermée portant la mention « ne pas ouvrir – Prix Bayer Schering Pharma en Gynécologie Obstétrique » un mois avant la date du Congrès National de la S.T.G.O., soit le 12 octobre 2009.

5 – Le prix sera attribué après évaluation des publications par un jury composé de :

- Président de jury : Président de la S.T.G.O.

- Membres :

* le président du collège de Gynécologie Obstétrique ou son représentant.

* 3 autres membres sur proposition du bureau de la S.T.G.O.

* un représentant des Laboratoires Bayer Schering en tant qu'observateur.

6 – Le jury peut faire appel à un comité d'experts pour l'évaluation des publications.

Les attributions de ce comité d'experts seront définies par le jury du concours.

7 – Les travaux du jury et du comité d'expert sont bénévoles sans contre partie.

Directeur Responsable des Laboratoires
Bayer Schering Pharma
Dr B. AYOUB Karim



Bayer HealthCare Tunisia
Dr. Karim BEN AYOUB
Country Manager

Le Président de la Société Tunisienne de
Gynécologie Obstétrique
Dr ZHIOUA Fethi

